CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Communication dans le cadre de la Redevance Incitative

Communauté de Communes du Pays des Abers

Auteur :

Maison du Lac
Bp 23
29860 Plabennec
Voir le site internet
Maëlle Pouliquen
maelle.pouliquen@pays-des-abers.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

L'évolution des modalités de facturation et de contrôle de l'utilisation du service public est étudiée depuis deux ans. Cette action qui concerne à la fois la REOM et la Redevance déchèterie a été retenue. C'est une action transversale favorisant l'adhésion des usagers à la pratique des gestes promus au travers des campagnes d'information, des ateliers. L'évolution de la REOM, dont la mise en œuvre était prévue pour le 1er janvier 2012, consistait à proposer aux usagers actuellement collectés une fois par semaine, d'adhérer volontairement à une collecte bi-mensuelle par inscription sur un listing. La CCPA a aussi proposé aux usagers d'opter pour un bac plus grand. L'évolution de la facturation des apports en déchèterie reste à préciser. Elle interviendra dans une seconde étape.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La mise en place d'une redevance incitative s'accompagne d'opérations de communication conséquente traitant de 3 thèmes :

- *L'organisation technique*
- *Les modalités de facturation du service*
- *La marge de manœuvre de l'usager pour réduire sa facture : tri et prévention des déchets*

Un numéro de la revue Abers Magazine consacrés à la redevance incitative a été envoyé aux usagers en 2011. Ce numéro expliquait les objectifs de cette redevance tout en rappelant aux usagers les moyens de réduire leurs déchets (stop pub, compostage...). Il était aussi accompagné d'une enquête sur le choix des usagers et précisait les dates et lieux des réunions publiques d'information. Ensuite, entre avril 2011 et avril 2012 (date du lancement des nouveaux circuits et des nouvelles fréquences de collecte), un accueil téléphonique a été effectué par les techniciens. Les bulletins communaux rappelaient régulièrement les coordonnées de service et délivraient des messages de prévention.

Résultats quantitatifs

- Réduction du tonnage des Omr en 2012 c'est à dire de 10 237 tonnes en 2011 à 9463 tonnes en 2012.
- Réduction du nombre de personnes avec une collecte hebdomadaire 1200 usagers en 2012 à 300 usagers

- Réduction du nombre de personnes avec une collecte hebdomadaire 1200 usagers en 2012 à 500 usagers en 2013
- Magazines des Abers spécial déchets distribués en fin 2011 et 2012 : 13 000

Résultats qualitatifs

-

MISE EN OEUVRE

Planning

-

Moyens humains

2 personnes ont été embauchées pour ce projet en plus des 2 techniciens

`Le temps passé sur la mise en place de cette action :

-
  - 20 jours en 2011
  - 25 jours en 2012

Moyens financiers

Les moyens financiers et techniques qui ont été débloqués pour cette action :

- 16 000€ en 2012

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

Les mairies des communes de la CCPA ont été mobilisées pour participer à la mise à jour des fichiers des usagers et pour répondre à certaines interrogations des usagers de la CCPA

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | MENAGE | AMELIORATION DES PERFORMANCES | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Stéphane LECOINTE
stephane.lecointe@ademe.fr
Direction régionale Bretagne